

Rapport de la commission des finances ✓

Préavis municipal n° 2016-02

Relatif à une demande de crédit pour la rénovation de l'appartement du Centre communal du Verger

La commission des finances, composée de Mme Cardaropoli Samanta et de MM. Morel Bernard, Rochat Daniel et Viret Marc-Eugène, Mmes Magnenat Patricia, Dénéreaz Anne-Marie et M. Brocard Claude étant excusés, s'est réunie le 21 juillet 2016 à la salle de la municipalité pour étudier le préavis précité. Etaient présents pour la municipalité MM. Jauner Yves, Ischi Pierre-André et Chapuis Didier, municipaux.

Suite au départ à la retraite de M. Bezençon, concierge du Verger, l'appartement de fonction de celui-ci est devenu vacant, le nouveau titulaire du poste ne désirant pas l'occuper.

La municipalité a étudié la possibilité de le transformer en structure d'accueil pour l'AJERCO, mais n'a pas obtenu les autorisations cantonales.

La municipalité a donné suite à une demande de location du CSIR (Centre social d'intégration des réfugiés) pour le 1er juillet. De ce fait il a fallu procéder rapidement à des travaux d'entretien car l'appartement n'avait pas été rénové depuis sa création (30 ans). Au vu du délai très court pour procéder à ces travaux, la municipalité n'avait pas le temps de présenter un préavis au préalable.

Comme vous pouvez le constater, les travaux de réfection entrepris concernent l'entier de l'appartement et présentent un coût raisonnable au vu de son ancienneté. Nous relevons de plus que la cuisine a été donnée par un concitoyen.

Les dépenses ayant déjà été faites et absorbées dans le ménage communal, la municipalité nous propose de financer ce montant par la trésorerie courante. Au vu du montant du loyer annuel (CHF 22'800.-) cette dépense sera amortie assez rapidement et imputée au compte de fonctionnement no 3568.314.1 « entretien bâtiment ».

Conclusions :

La commission des finances vous invite, Monsieur le Président, Mmes les conseillères, MM. les conseillers, à accepter les conclusions du préavis municipal n° 2016-02 telles que présentées dans ledit préavis.

Penthalaz, le 14 08 2016

Le rapporteur, les membres :

Viret Marc-Eugène



Cardaropoli Samanta



Magnenat Patricia



Dénéreaz Anne-Marie

Morel Bernard



Brocard Claude



Rochat Daniel

